

Le 17 mars, journée de la Saint Patrick, depuis les années 1950, une coutume s'est imposée aux Etats-Unis (1) - le Premier ministre irlandais, le *taoiseach*, offre un bouquet de trèfles au président américain, symbole de la République d'Irlande (Eire). Ces fleurs rappellent les relations privilégiées que les Irlandais ont tissées avec un pays qui abrite une diaspora d'au moins 30 millions d'habitants, six fois la population de la République d'Irlande. Les Irlandais revendiquent 23 présidents américains ayant des ancêtres dans leur île dont le plus connu est John Fitzgerald Kennedy. Ce lien particulier a permis à l'Irlande de profiter au maximum de la relation transatlantique, en devenant un lieu d'implantation des géants américains de la tech et de la pharmacie qui génèrent 20% des emplois et 70% des recettes fiscales (bénéfices sur les sociétés). De nombreux acteurs et réalisateurs hollywoodiens ont aussi des origines irlandaises comme John Ford qui a décrit dans « L'homme tranquille » (2) le décalage ressenti par son héros (John Wayne), boxeur traumatisé par un combat (où il a tué son adversaire) quand il décide de commencer une nouvelle vie sur la terre de ses aïeux. Il n'est pas le bienvenu et doit composer avec les traditions irlandaises où la pression sociale est maximale. Les représentations de la terre de ses ancêtres sont parfois idéalisées et différentes du pays réel.

La notion de diaspora est une construction sociale fondée sur un sentiment, une conscience, une mémoire, une histoire, des récits porteurs de sens, une identité de groupe, des désirs, des rêves, des éléments allégoriques et virtuels selon la chercheuse Judith T. Shival (3). Le sens de la relation avec la « patrie » quittée est suffisamment fort pour résister à l'oubli, l'assimilation ou la distance. Elle rappelle qu'à l'origine, le terme diaspora vient du Grec « speiro », semer, et du préfixe « dia » à travers. Pour les Grecs, le terme signifiait migration et colonisation. En Hébreu, le mot a été donné à l'exil babylonien des Juifs hors de Palestine, une installation forcée loin de la patrie de ses ancêtres. Au XXIème siècle la notion n'est plus celle des communautés juives, grecques ou arméniennes. Elle est attribuée plus largement à des processus politiques combinant migration involontaire et volontaire, à l'ère des communications globales et des transports accessibles au plus grand nombre. Les motivations sont très différentes pour les réfugiés, les expatriés, les travailleurs invités, les immigrés, les expulsés, ou encore des minorités ethniques et culturelles persécutées...

Judith T. Shival cite l'exemple de la diaspora russe composée de 25 millions de personnes (chiffres évalués entre 20 et 30 millions en 2026), qui a explosé après l'effondrement de l'URSS en 1991. Les « russes blancs » (4) opposants à la Révolution bolchévique de 1917 avaient constitué un premier contingent (estimé entre 1,5 à 2 millions de personnes). Les Palestiniens, cités par Judith T. Shival, sont un exemple emblématique de diaspora après leur départ en 1948 du nouvel Etat d'Israël dont ils contestaient l'existence (800 000 personnes contraintes à l'exil...). La diaspora noire est un troisième exemple important évoqué par ma chercheuse. Elle est composée des descendants des Africains (hommes et femmes) réduits en esclavage lors de la traite négrière qui a entraîné un exil forcé, dans des conditions effroyables. La traite atlantique a débuté au XVe siècle avec le développement des empires portugais et espagnol dans le Nouveau monde. Entre le milieu du 15^e siècle et la fin du 19^e siècle, on estime à plus de 12 millions et demi le nombre de captifs déportés d'Afrique vers les Amériques et les îles de l'Atlantique. Plus d'un million et demi de personnes ont péri pendant la traversée (5).

Pour la chercheuse Martine Hovanesian (6), le terme de diaspora reste polysémique . Elle associe cette construction sociale à « une nouvelle catégorie de l'altérité ». Certains groupes revendiquent un « statut diasporique » ; d'autres pas. Pourquoi choisir le terme de « communauté expatriée » plutôt que diaspora ? Elle évoque une approche nouvelle des diasporas qui « sont liées à de nouvelles configurations de la réalité migratoire contemporaine et à un changement d'échelle de l'espace migratoire ». Elle cite G. Simon (1995) et ses « notions de champ migratoire international, de mondialisation des flux, de fonctionnement spatial du système migratoire mondial en insistant sur l'existence d'une véritable organisation de l'espace migratoire mondial ». Dans une « perspective spatiale, les diasporas sont perçues dans le jeu « d'architecture d'espaces migratoires complexes » où « la forme la plus simple », celle du « couple migratoire unissant le pays de départ et le pays d'arrivée » est supplanté « par l'entrecroisement de plusieurs champs migratoires, d'espaces relais, et surtout par la formation de réseaux de relations et de filières débordant le champ migratoire bipolaire ». Elle cite C. Quiminal (1995) qui a mis en évidence à partir d'une étude de la migration africaine en France, la notion « d'espace migratoire », qui joue sur deux espaces , « à la fois sur le pays d'origine et sur le pays de résidence. »

Dans une tribune parue entre les deux tours des élections municipales en France (mars 2026), un collectif d'intellectuels et d'artistes s'inquiète du climat de suspicion à l'égard des descendants d'immigrés (7). Les signataires rappellent que « les Français de branche » ont été abreuvés à la même sève que les « Français de souche ». Le terme de « diaspora » n'est pas anodin. Il est étroitement lié aux populations juives, arméniennes et libanaises. Il définit des peuples « dispersés, chassés de leur pays, qui maintiennent entre elles des liens affectifs, culturels, économiques ou politiques au-delà des frontières ». On a observé un retour de quelques Français issus de la diversité dans le pays de leurs ancêtres. Les raisons étaient soit politiques face à la montée des discours xénophobes tenus par des partis extrémistes, soit économiques avec un marché de l'emploi tendu (en France) les incitant à ouvrir de nouvelles opportunités. Ils valorisaient leur double culture, une plus-value indéniable. Ce n'est pas un phénomène massif mais une tendance. Elle s'explique à par des parcours individuels qui restent minoritaires. La gymnaste franco-algérienne Kaylia Nemour a concouru aux Jeux Olympiques de 2024 sous la bannière de l'Algérie, parce que son talent n'avait pas été reconnu en France. Elle a ouvert une nouvelle piste, un pari qui s'est avéré gagnant. Les auteurs de la Tribune citent le sociologue Abdelmalek Sayad qui alerte sur le risque d'instrumentalisation de la notion de diaspora en nommant ainsi « des enfants et petits-enfants de l'immigration, on les maintient symboliquement dans un statut d'éternels passagers, comme si leur présence en France n'était encore, cinquante ans après , rien de plus qu'une escale technique ».

Des pays européens, avec une tradition d'émigration - pays du Sud (Italie, Grèce) ou d'Europe centrale et Orientale (Pologne, Hongrie, ...) ont des diasporas importantes aux Etats Unis. Ils sont avant tout Américains et leurs réussites ont enrichi l'histoire américaine. Les enfants et petits-enfants de familles africaines ou maghrébines ont connu la même destinée. La réussite de Zinédine Zidane (footballeur et entraîneur), d'Omar Sy (acteur et producteur), de Leïla Slimani (écrivaine et journaliste) ou de Najat Vallaud-Belkacem (plusieurs fois ministre) est celle de Français aux héritages familiaux multiculturels qui ont enrichi la France. Ils sont des « rôles modèles » pour tous les jeunes. Unis dans la diversité.

Bénédicte Halba, présidente de l'iriv (www.iriv.net) auteure d'un blog sur la migration - <https://actions-migration.blogspot.com/> 6 avril 2026- article publié par l'association Salam (Newsletter mensuelle)

- (1) Cécile Ducourtieux « Quand l'Irlande fait une leçon d'Europe à Donald Trum », Le Monde, 31 mars 2026
- (2) John Ford "L'homme tranquille", Etats Unis, 1952
- (3) Judith T. Shuval , chercheuse à l'Université de Jérusalem, article « Diaspora Migration : Definitional Ambiguities and a Theoretical Paradigm », 2000, IOM, International Migration Vpl 38 (5) 2000 ISSN 0020-7985, ISSN 0020- 7985
- (4) Article du Figaro Vox- <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/11/06/31003-20171106ARTFIG00334-revolution-bolchevique-la-douloureuse-memoire-des-russes-blancs.php>
- (5) Mémorial de l'esclavage de Nantes- <https://memorial.nantes.fr/la-traite-atlantique-et-l-esclavage-colonial/> téléchargé le 6 avril 2025
- (6) Martine Hovanessian, anthropologue, « La notion de diaspora », Journal des anthropologues : <http://journals.openedition.org/jda/2696> ; DOI : 10.4000/jda.2696 Association française des anthropologues, 2015
- (7) Collectif d'intellectuels et d'artistes, tribune publiée le 18 mars 2026- https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/03/17/nommer-diaspora-des-enfants-et-petits-enfants-de-l-immigration-revient-a-les-maintenir-dans-un-statut-d-eternels-passagers_6671710_3232.html